

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	MONTGALLET	Numéro	89U8
Adresse du site	6-8, place Maurice de Fontenay	Hauteur	R+13 (40,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/02/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine	10/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine	15/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 120° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	30° < 4V/m ; 120° < 3V/m ; 270° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.		
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront installées sur la zone technique.		
Hauteur antennes/sol	39,45 m pour les antennes actives 41,82 m pour les antennes inactives		

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

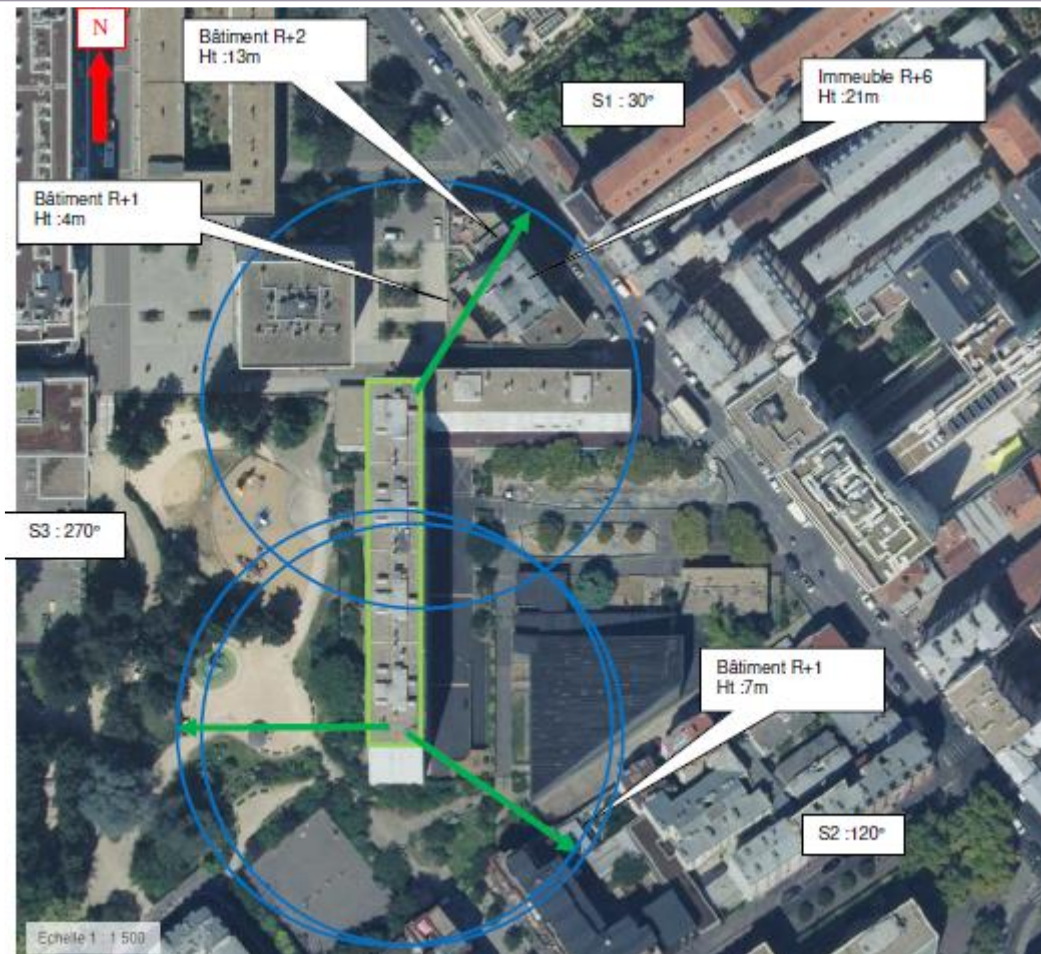
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Accueil jeunes enfants	6, place Maurice de Fontenay 75012	R+0 3m	NON	10m	<1
2- Accueil jeunes enfants	77, rue de Reuilly 75012	R+7 25m	NON	86m	<1
3- Bâtiment petite enfance	13, rue Montgallet 75012	R+0 8m	OUI	88m	<1
4-Ecole maternelle	59, rue de Reuilly 75012	R+2 12m	NON	65m	<1
5-Ecole primaire	57, rue de Reuilly 75012	R+1 8m	OUI	70m	<1
6-Centre adultes Eugénie Eboué	18, rue Eugénie Eboué 75012	R+0 3m	NON	95m	<1
7-Ecole maternelle	12, rue d'Artagnan 75012	R+1 6m	NON	75m	<1

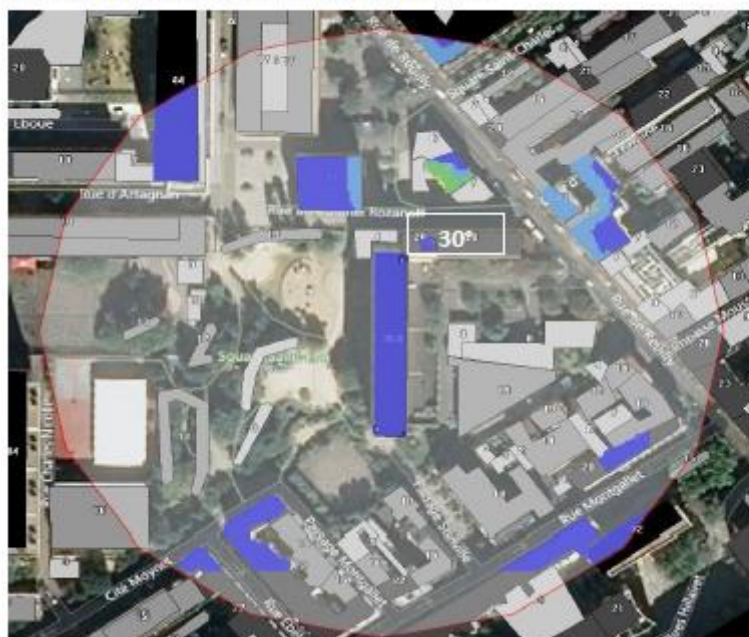
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 4V/m	Inférieur à 3V/m	Inférieur à 2V/m
Hauteur	19.5m	19.5m	19.5m

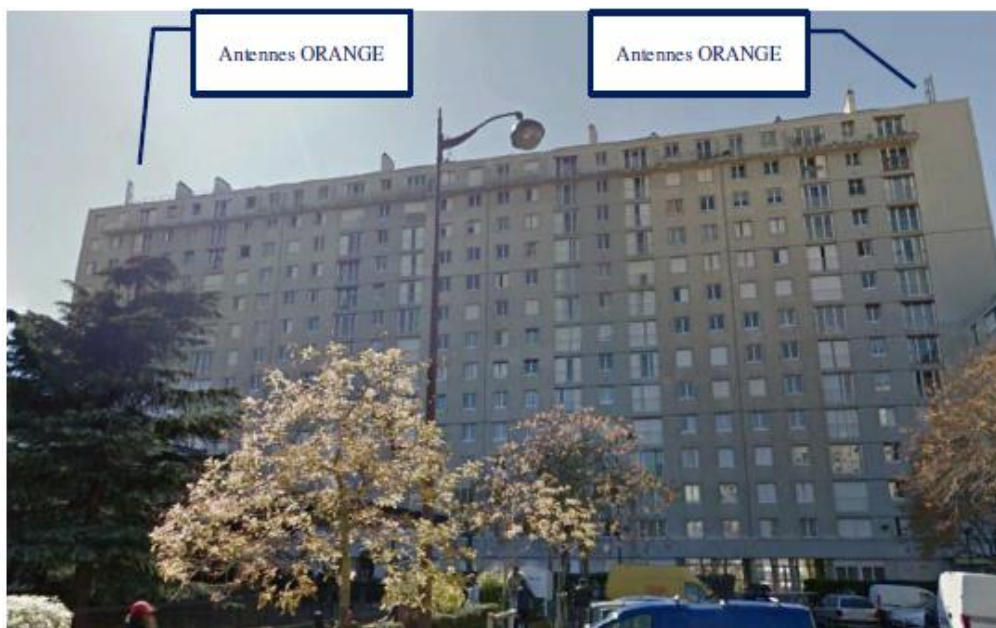
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 120°



AZIMUT 270°

